

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

### **APPEL D'OFFRES NO 51-2021 : PROJET PILOTE EN MATIÈRE DE TRANSPORT DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROMONT À L'HIVER 2021-2022**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ** que la MRC Brome-Missisquoi (« DONNEUR D'ORDRE ») désire obtenir des soumissions afin de retenir les services d'un transporteur pour un projet pilote en matière de transport de personnes sur le territoire de la ville de Bromont à l'hiver 2021-2022.

Le SOUMISSIONNAIRE doit se procurer les Documents d'Appel d'Offres via le SEAO (<https://seao.ca/>) à compter du 3 novembre 2021, à défaut de quoi sa Soumission est automatiquement rejetée par le DONNEUR D'ORDRE. Notamment, le SOUMISSIONNAIRE doit placer dans une enveloppe opaque cachetée UN (1) exemplaire original papier de sa Soumission. Pour être valides et considérées, les Soumissions doivent être adressées à David Legrand et avoir été reçues physiquement au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi situé au 749 rue principale à Cowansville au plus tard le 23 novembre 2021 à 11 :00 :00. Les soumissions seront ouvertes au même endroit le même jour à 11:10. Considérant la pandémie de la COVID-19, les SOUMISSIONNAIRES pourront assister en personne à l'ouverture des Soumissions si permis, cependant, ils devront respecter toutes les mesures de santé publique.

Le SOUMISSIONNAIRE doit également, afin de protéger le DONNEUR D'ORDRE contre des pertes éventuelles de son refus de conclure ou d'exécuter le Contrat en conformité avec sa Soumission, fournir une garantie de soumission représentant au moins DIX POUR CENT (10%) du montant total de la Soumission avant taxe(s), sous l'une ou l'autre des formes prévues aux Documents d'Appel d'Offres.

Toute Soumission déposée demeure valide pour une période de QUARANTE-CINQ (45) jours suivant la date et l'heure limite prévues pour la réception des Soumissions. Le DONNEUR D'ORDRE se réserve le droit d'adjuger le Contrat en tout ou en partie selon l'option A ou selon l'option B, au plus bas SOUMISSIONNAIRE de l'option retenue. Le DONNEUR D'ORDRE ne s'engage à accepter aucune des Soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les SOUMISSIONNAIRES. Dans tous les cas, les SOUMISSIONNAIRES ne peuvent prétendre à aucune indemnité ou compensation. De plus, l'adjudication du Contrat visé par le présent appel d'offres est conditionnelle à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la MRC Brome-Missisquoi et la Ville de Bromont en lien avec le projet pilote, ainsi qu'à l'adoption d'un règlement par le conseil de la MRC au sujet dudit projet. L'adjudication de ce Contrat est également conditionnelle à l'obtention du financement et à l'approbation des prévisions budgétaires nécessaires pour ce projet pilote. Toutefois, à sa discrétion, le DONNEUR D'ORDRE, peut procéder par une adjudication conditionnelle à la réalisation d'un, de plusieurs ou de la totalité de ces événements.

Les renseignements généraux sont adressés au soussigné par courriel au [dlegrand@mrcbm.qc.ca](mailto:dlegrand@mrcbm.qc.ca) ou par téléphone au 450-266-4900 poste 278.

DONNÉ à Cowansville ce TROISIÈME (3<sup>e</sup>) jour de novembre de l'année DEUX MILLE VINGT ET UN (2021).

Le greffier,

David Legrand, avocat